

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - LE 20 AVRIL 2020



Frédéric SAUSSET
Président ARCHE Agglo

Conformément aux directives annoncées par le Président de la République, les services et équipements ARCHE Agglo se sont adaptés, dès le vendredi 13 mars afin de limiter la propagation du virus et de maintenir ses missions. Une cellule opérationnelle, composée du Président et du directeur général des services, a été mise en place pour assurer, dans ce contexte, la gestion quotidienne, l'adaptation des services et le suivi des actions ARCHE Agglo auprès de la population.

L'Agglo relaie, en temps réel, l'ensemble des informations concernant ses services et équipements sur son site internet (www.archeagglo.fr) et sur les réseaux sociaux. (Facebook, Twitter, LinkedIn). ARCHE Agglo relaie également les initiatives prises par les communes du territoire.

Fonctionnement des services

Actuellement, l'ensemble de nos sites d'accueil est fermé au public. Une permanence téléphonique est assurée.

Économie

- Mise en place d'actions d'accompagnement et d'information des entreprises en lien avec les différentes mesures Covid : Région, CCI....
- Poursuite de gestion du plan FISAC: 10 dossiers validés le 17 avril dernier, pour une aide globale de 93 802 € (46 901 € pour ARCHE Agglo et 46 901 € au titre du FISAC). A ce jour, 80% de l'enveloppe budgétaire a été consommée. Pour le reste, soit 58 781 € pour ARCHE Agglo et 58 781 € pour le FISAC, l'instruction des dossiers suit son cours.
- Soutien à l'économie locale : les entreprises concernées peuvent solliciter directement la direction de l'économie ARCHE Agglo pour les accompagner dans leurs démarches administratives.

L'Agglo a contacté l'ensemble des commerçants et artisans du territoire et leur a adressé un questionnaire pour envisager avec eux les mesures ou actions à mettre en œuvre pour relancer leur activité à la sortie du confinement.

Petite enfance : crèches

Les 11 crèches gérées par l'Agglo sont fermées. Toutefois, un service de garde est mis en place afin que

les professionnels du secteur sanitaire et médico-social qui sont indispensables à la gestion de la crise sanitaire puissent faire garder leurs enfants et continuer à aller au travail pour vous protéger et vous soigner.

Enfance, jeunesse : accueil de loisirs

L'ensemble des ALSH du territoire est fermé. Toutefois, ARCHE Agglo met en place un mode de garde spécifique en centre de loisirs pour les enfants âgés de 3 à 14 ans limité à 10 places chacun. Accueil des enfants des soignants, gendarmes, pompiers et autres professions en première ligne.

Transports : LE BUS, lignes régulières et transport scolaire

Après avoir été maintenus, en service restreint et en accès gratuit, LE BUS et la ligne 11 sont interrompus.

Ces deux services sont suspendus à compter du 20 avril jusqu'à la fin du confinement.

Le transport scolaire n'est plus assuré sur le territoire ARCHE Agglo.

Déchets

La collecte des déchets est maintenue mais les déchèteries sont fermées, la chaîne d'exploitation, de transformation et de valorisation ne fonctionnant plus. Un accès limité pour les professionnels a néanmoins été maintenu.

En partenariat avec les services de l'Etat et les collectivités voisines

ARCHE Agglo se prépare à la réouverture des déchèteries en début de semaine prochaine.

Habitat

Les permanences habitat sont annulées. Mais les autorisations d'urbanisme continuent à être instruites. Toutefois les délais légaux sont suspendus jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire (fin mai).

Services à la population et solidarités

- **L'Espace des Collines** est fermé au public. Les spectacles prévus sont annulés ou reportés.
- **L'école de musique** est fermée. Les ateliers et stages sont annulés.
- **Centres multimédias** de Saint-Félicien et de Saint-Jean-de-Muzols sont fermés. Les ateliers, expositions et stages prévus sont, par conséquent, annulés. Un service d'assistance à la maîtrise des outils numériques mais aussi de conseils, a été mis en place. Manuel Cano, animateur au centre multimédia ARCHE Agglo, est l'interlocuteur pour toute question.

cm.st.jean.de.muzols@archeagglo.fr

Minibus

Les réservations des minibus pour les associations sportives sont annulées et en attente de l'évolution des mesures.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - LE 20 AVRIL 2020

Escale Répit

L'Escale Répit est fermée. Une permanence téléphonique est assurée le mercredi de 14h30 à 16h30 et le vendredi de 9h30 à 12h.

06 60 87 74 11

LISA

Le camping-car LISA ne circule plus mais la permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi, 10h-12h et 14h-16h

06 67 46 98 87

LINAË

L'espace aquatique Linaë est fermé.

Domaine du lac de Champos

Le Domaine du lac de Champos est fermé au public. L'ouverture de l'espace chalet initialement prévue le 3 avril est reportée à une date ultérieure.

04 75 45 17 81

www.lacdechampos.com

Une partie du parc locatif est mise à la disposition gracieuse des établissements médicaux et hospitaliers qui souhaiteraient héberger du personnel soignant. Par ailleurs un recensement du parc locatif privé à vocation touristique pouvant être mis à la disposition des personnels soignants, à titre individuel est en cours.

Actions nouvelles

adaptées à la situation pour maintenir le lien avec les familles et auprès des jeunes :

- FACEBOOK jeunesse : ARCHE Agglo a créé un groupe Facebook appelé « Jeux, infos, vidéos... du fun

à la maison ». Destiné aux jeunes et à leur famille, cet espace est alimenté par les animateurs des centres de loisirs de l'Agglo.

Objectif : garder le lien et développer les échanges en proposant des activités, des vidéos... Une campagne réseau a été lancée pour intégrer ce groupe facebook.

www.facebook.com/groups/ALSH.ARCHEAgglo

- Création d'un réseau solidaire ARCHE Agglo, dans le cadre de ses compétences, soutient différents acteurs en matière d'accompagnement de la jeunesse: centres socio-culturels, MJC, équipe de prévention spécialisée de l'ADSEA (association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte), ANPAA 2607 (association nationale de prévention en alcoologie et addictologie).

Aujourd'hui, ces structures restent mobilisées, en proposant des accueils téléphoniques ou des animations à distance.

Environnement /agriculture

- Instruction de plusieurs dossiers d'aide à l'installation des agriculteurs et accord pour deux d'entre eux.
- Lancement sur le site et les réseaux sociaux du Guide de vente directe valorisant des producteurs locaux afin de mettre en évidence les circuits courts et la vente directe. Une centaine de producteurs sont recensés. Le document est consultable sur www.archeagglo.fr

Sécurité de la population et évolution des services en prévision du post confinement

Tous les services et les structures seront adaptés pour fonctionner et répondre aux exigences sanitaires, aux dates fixées par le gouvernement.

ARCHE Agglo en partenariat avec les communes volontaires de notre territoire va procéder à l'acquisition de masques lavables pour permettre de doter l'ensemble de la population.